AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0833
FR0000127771-FS0430

4 mai 2018

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VIVENDI

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 4 mai 2018, la Société Générale (29 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 avril 2018, le seuil de 5% des droits de vote de la société VIVENDI et détenir 78 787 238 actions VIVENDI représentant autant de droits de vote, soit 6,07% du capital et 5,31% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Détention (effective)	22 438 142	1,73	22 438 142	1,51
Détention (par assimilation)	56 349 096	4,34	56 349 096	3,80
Total Société Générale	**78 787 238**	**6,07**	**78 787 238**	**5,31**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VIVENDI hors marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 27 avril 2018, au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, 21 061 650 actions VIVENDI réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 5 *calls option OTC* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 2 724 312 actions VIVENDI, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 16,97 € et 24 € ;

- 6 *calls listés* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 222 400 actions VIVENDI, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 21,50 € et 25 € ;

- 24 *puts option OTC* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 1 002 153 actions VIVENDI, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 18 € et 20,72 € ;

- *10 puts listés* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 1 366 900 actions VIVENDI, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 20 décembre 2019 à des prix unitaires par action compris entre 12 € et 22 € ; et

- une position acheteuse sur 7 contrats d'achat à terme à dénouement physique portant sur 15 745 885 actions VIVENDI, exerçable entre le 2 mai 2018 et le 1er juin 2022.

[1] Sur la base d'un capital composé de 1 298 562 534 actions représentant 1 483 185 046 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Le déclarant a précisé détenir, au 27 avril 2018, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 35 287 446 actions VIVENDI réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 4 244 actions VIVENDI au titre de 2 contrats *CFD* à dénouement en espèces, sans échéance ;

- une position vendeuse sur 6 *put* warrant listés à dénouement en espèces portant sur 160 actions VIVENDI, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 13 mars 2019 à des prix unitaires par action compris entre 18 € et 23 € ;

- une position vendeuse sur 1 *put* option OTC à dénouement en espèces portant sur 17 904 actions VIVENDI, exerçable le 15 juin 2018 au prix unitaire par action de 23,46 € ;

- une position acheteuse sur 3 calls option OTC à dénouement en espèces portant sur 40 078 actions VIVENDI, exerçable entre le 18 juillet 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 19,15 € et 22,40 € ; et

- une position acheteuse sur 2 contrats d'achat à terme à dénouement en espèces portant sur 35 225 060 actions VIVENDI, exerçable entre le 9 avril 2021 et le 5 avril 2024.

2. Par le même courrier, la Société Générale (29 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 mai 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VIVENDI et détenir 55 013 778 actions VIVENDI représentant autant de droits de vote, soit 4,23% du capital et 3,86% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Détention (effective)	5 084 884	0,39	5 084 884	0,36
Détention (par assimilation)	49 928 894	3,84	49 928 894	3,50
Total Société Générale	**55 013 778**	**4,23**	**55 013 778**	**3,86**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VIVENDI hors marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 2 mai 2018, au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, 14 620 513 actions VIVENDI réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 5 *calls option OTC* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 2 724 312 actions VIVENDI, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 16,97 € et 24 € ;

- 6 *calls listés* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 222 400 actions VIVENDI, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 21,50 € et 25 € ;

- 24 *puts option OTC* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 1 002 153 actions VIVENDI, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 18 € et 20,72 € ;

- *11 puts listés* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 1 375 400 actions VIVENDI, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 20 décembre 2019 à des prix unitaires par action compris entre 12 € et 22 € ; et

- une position acheteuse sur 6 contrats d'achat à terme à dénouement physique portant sur 9 296 248 actions VIVENDI, exerçable entre le 1er mai 2020 et le 1er juin 2022.

Le déclarant a précisé détenir, au 2 mai 2018, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 35 308 381 actions VIVENDI réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 3 663 actions VIVENDI au titre de 2 contrats *CFD* à dénouement en espèces, sans échéance ;

- une position vendeuse sur 5 *put* warrant listés à dénouement en espèces portant sur 3 117 actions VIVENDI, exerçable entre le 15 juin 2018 et le 13 mars 2019 à des prix unitaires par action compris entre 18 € et 26 € ;

[2] Sur la base d'un capital composé de 1 300 044 709 actions représentant 1 424 652 538 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- une position vendeuse sur 1 *put* option OTC à dénouement en espèces portant sur 13 031 actions VIVENDI, exerçable le 15 juin 2018 au prix unitaire par action de 23,46 € ;

- une position acheteuse sur 3 calls option OTC à dénouement en espèces portant sur 63 510 actions VIVENDI, exerçable entre le 20 juin 2018 et le 21 décembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 19,15 € et 22,40 € ; et

- une position acheteuse sur 2 contrats d'achat à terme à dénouement en espèces portant sur 35 225 060 actions VIVENDI, exerçable entre le 9 avril 2021 et le 5 avril 2024.
